

« Désertification médicale et accès aux soins

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DU PLUS GRAND NOMBRE »

Retrouvez les informations détaillées
pour déposer votre projet et candidatez
du 2 octobre au 10 novembre 2017 sur le site
www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org



Edition
2017

2^{ème} APPEL À PROJETS

AVEC LE SOUTIEN DE



La Médicale, filiale de Crédit Agricole Assurances, est une compagnie leader dans le domaine de l'assurance des professionnels de santé. Elle propose à ses clients exerçant en libéral ou en milieu hospitalier, une gamme complète d'assurances adaptées à leurs besoins de protections à chaque moment de leur vie professionnelle et privée.

Acteur du monde de la santé depuis plus de 60 ans, La Médicale est un partenaire engagé du secteur médical. Elle développe une expertise dans des domaines tant juridiques qu'économiques auprès des organismes institutionnels du monde médical et des associations professionnelles.



La Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), dont l'activité a démarré en 1946 est une société d'assurance mutuelle dont les sociétaires sont principalement les Caisses régionales. Fort de la contribution de ses filiales en assurance, en courtage et en réassurance, le Groupe CAMCA intervient dans 4 domaines clefs pour le compte des entités du Groupe Crédit Agricole : les risques opérationnels, les assurances des moyens de paiement et des comptes bancaires, la caution et l'ingénierie assurantielle.

48, rue La Boétie - 75008 Paris
contact@fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

Candidatez !

du 2 octobre au 10 novembre 2017 sur
www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

AVEC LE SOUTIEN DE



Qui sommes-nous ?

Reconnue d'utilité publique depuis 2014, la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement mène des actions en faveur de l'autonomie socio-économique des personnes en France, au plus près des territoires.

Son action repose sur quatre piliers : l'insertion sociale, l'insertion professionnelle, le logement, la santé & le bien vieillir.

Elle agit au plus près des besoins des territoires, aux côtés des 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole.

Pourquoi un appel à projets sur la désertification médicale ?



La préservation de la santé est essentielle pour renforcer l'autonomie socio-économique des personnes. L'appel à projets vise à favoriser l'accès aux soins pour tous dans les territoires touchés (ou en risque de l'être) par la désertification médicale, en milieu rural comme urbain.

Ainsi, la Fondation entend faire émerger des initiatives apportant des solutions à la problématique de l'accès aux soins dans les déserts médicaux français en utilisant soit des moyens ayant été expérimentés et pouvant être dupliqués, soit des moyens nouveaux ciblant des publics spécifiques.

En 2016, lors de la première édition de cet appel à projets, la Fondation a reçu 150 projets. 18 ont été sélectionnés. Parmi eux, 4 ont reçu la mention « Coup de Cœur du Jury ».

Quels types de projets seront retenus ?



Les projets devront apporter des réponses mobilisables sur les territoires concernés ou menacés par la désertification médicale (France métropolitaine et DOM). Ils s'inscriront notamment dans les thèmes ci-dessous :

- Accompagnement vers le soin et meilleur accès aux soins
- E-santé et télémédecine : utilisation des nouvelles technologies pour faciliter l'accès aux soins
- Soins mobiles/itinérants
- Maisons et centres de santé
- Prévention

Qui peut candidater ?



Les projets présentés doivent être portés par une structure d'intérêt général éligible au mécénat ayant au moins 6 mois d'existence. Les projets peuvent être d'envergure locale ou nationale. Sont exclus les entreprises non labellisées ESUS et les SISA, ainsi que les projets individuels, à l'exception des travaux de recherche développés par des chercheurs rattachés à une structure d'intérêt général.



Quel est le montant de la dotation ?

En 2017, 400 000 € seront consacrés à cet appel à projets. Au total, entre 15 et 25 projets devraient pouvoir être soutenus. Le Jury se réserve cependant le droit de soutenir plus ou moins de projets, selon le nombre et la qualité des projets reçus.



Qui sélectionne les projets ?

Les projets seront présélectionnés par le comité de pilotage de l'appel à projets puis présentés à un Jury composé d'une dizaine d'experts.



Comment participer ?

Il suffit d'aller sur le site www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org pour déposer un dossier du 2 octobre au 10 novembre 2017.



Quand seront connus les résultats ?

L'instruction des projets se déroulera du 13 novembre au 10 janvier. Un Jury se réunira début février 2018 pour déterminer les lauréats. Les résultats seront diffusés à l'issue de cette réunion.

